



Mollie-Margot, 20 juin 2025

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 20 juin 2025

La présidente ouvre la séance à 20 heures

Lieu : Cabane à Pilule, terrain de pétanques à 1375 Penthérez

Organisation : Panthère Rose 1

La présidente salue l'assemblée et remercie les délégués d'être venus nombreux et de consacrer une partie de votre temps pour notre sport favori. L'assemblée a été régulièrement convoquée, selon les articles 27 et 28 de nos statuts, par courriel adressé à tous les clubs inscrits à la fédération, avec l'ordre du jour.

La présidente ; Patricia Buchs rappelle que selon, l'art. 33, l'assemblée est valablement constituée si 1/3 des clubs sont représentés. Ceci est correct car 10 clubs sont présents. Il est encore précisé que, selon l'art. 32, chaque club a droit à 2 voix et les membres du comité à une voix. Les votes se font à la majorité des voix. Les élections se font à la majorité absolue au 1er tour et à la majorité au 2ème tour. En cas d'égalité, selon l'art. 32, la voix de la présidente départagera.

Avant d'ouvrir l'assemblée, la présidente s'assure que chaque club présent est en possession des documents nécessaires pour d'éventuelles votations.

La présidente souhaite à l'assemblée au nom du comité, une cordiale bienvenue à chacune et chacun, spécialement à notre Président d'honneur émérite André Arn et aux membres d'honneurs Daniel Monnier et Alain-Eric Hediguer, elle remercie le club de la Panthère Rose 1 pour la préparation de la salle et du repas d'avant assemblée..

Clubs excusés : Aucun

Les scrutateurs désignés par la présidente sont :

Gilbert Roulin

Daniel Monnier

Ils acceptent.

Madame la présidente les remercie d'avance pour leur travail.

Avant de passer à l'ordre du jour, un moment de silence est observé en souvenir de Marcel Bornand Président technique d'honneur, de nos parents et amis qui nous ont quittés durant cette saison de quilles. Merci pour eux.

La présidente souhaite une bonne soirée et passe la parole à Monsieur Eric Chevalley du club de la Panthère Rose 1, pour nous dire quelques mots de bienvenue et d'histoire du lieu, il souhaite également aux amis quilleurs et quilleuses une bonne assemblée ordinaire des délégués ici à la cabane à Pilule.

La présidente remercie chaleureusement les personnes présentes, ainsi que le comité et souhaite à chacun et chacune une bonne assemblée.

Dix clubs de notre fédération sont représentés sur dix.

Madame la présidente demande à l'assemblée de la discipline et d'attendre d'avoir la parole pour intervenir, afin que la séance se déroule correctement. Elle met l'ordre du jour en discussion.

L'ordre du jour : Suivant est accepté par les délégués et il sera suivi.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2024
2. Admissions, démissions des clubs
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Président technique et des responsables techniques
5. Comptes pour la saison 2024-2025
6. Rapport des clubs vérificateurs des comptes
7. Acceptation des rapports et décharge au Comité
8. Budget saison 2025-2026
9. Fixation du prix des licences pour la saison 2025-2026
10. Nomination des clubs vérificateurs des comptes
11. Propositions des clubs et individuelles
12. Tirage de la Coupe
13. Prochaine assemblée
14. Divers

1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2024

Chaque club ayant reçu le procès-verbal de cette assemblée, il ne sera pas lu.

La présidente met le procès-verbal en discussion.

Aucun délégué ne demandant la parole, le procès-verbal est accepté, sans modification.

La présidente remercie son auteur.

2) Admissions, démissions des clubs

Néant.

La fédération comptera 10 clubs pour la saison 2025-2026.

3) Rapport de la présidente

Son rapport se trouve en fin de ce PV.

4) Rapport du Président technique

Les rapports se trouvent en fin de ce PV.

5) Comptes pour la saison 2024-2025

André se réjouit d'avoir annoncé un joli bénéfice, mais il faut rester vigilant.

Nathalie Cochand l'Auberson pose une question concernant l'indemnité attribuée au Comité, sur quelle base est-elle fixée. Réponse cela fait des décennies que cette indemnité est attribuée sans modification du montant. Elle ne se trouve pas dans les statuts, mais à dû être fixée lors d'une assemblée générale du début de la Fédération. Je suis entré au Comité en 1982 et cette indemnité avait déjà cours. Il faudrait donc chercher dans les PV de 1959 à 1981 !

Les comptes se trouvent en fin de ce PV.

6) Rapport des clubs vérificateurs des comptes

Le rapport se trouve en fin de ce PV

7) Acceptation des rapports et décharge au Comité

- a. Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont acceptés par l'ensemble de l'assemblée.
- b. Les rapports des présidents sont également acceptés.

8) Budget saison 2025-2026

Le budget se trouve en fin de ce PV.
Les délégués acceptent le budget.

9) Fixation du prix des licences pour la saison 2025-2026

Le comité a demandé de reconduire les mêmes tarifs établis ces dernières années, actuellement pour les jeux la cotisation de CHF 20.--.

Les membres payent leurs premières licences CHF 50.--, pour les juniors CHF 40.--, pour les membres d'honneur CHF 50.-- et les autres CHF 100.--.

Le comité vous propose d'accepter ces cotisations inchangées.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

10) Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Lunika vérificateur sortant

Rail :	1 ^{er}	vérificateur
Panthère-Rose 1 :	2 ^{ème}	vérificateur
Boule Volante :		suppléant

La présidente remercie les clubs de s'être proposés.

11) Propositions des clubs individuelles

Nous avons reçu une proposition du club Lunika avec 3 points à débattre.

Voir courrier en fin de ce PV.

Les 3 points sont expliqués par Roland Rathgeb et justifie la demande du club Lunika

La discussion est ouverte

Point 1 : Benjamin Granges du club Rail n'est pas favorable à faire un seul groupe avec les 10 équipes, le milieu du groupe n'ayant alors plus de motivation. Le Comité estime également que 2 groupes amènent un peu de compétition pour un titre en série A et la relégation de ELITE à A.

Pour les matchs il n'y a aucune modification puisque tous les clubs jouent les uns contre les autres. Au vote il est voté à la majorité au maintien du statut quo avec 6 oppositions.

Point 2 : L'argument financier n'est pas une raison impérative pour se retirer des ces 2 compétitions de finales. Si la décision de se retirer est prise cela veut dire que la FVCQ ne fera plus les finales aussi bien en match qu'en organisation. Fribourg et Valais continueront seuls à l'avenir. Eric Chevalley du club Panthère Rose1 qui a participé à la finale des vainqueurs de coupe a trouvé la journée super, conviviale avec amitiés et bonne humeur. Les valaisans ont tout fait pour la journée soit belle pour tout le monde. Il estime donc que ce serait dommage de ne plus y participer. Au vote il est décidé à la majorité le maintien de la FVCQ à ces 2 compétitions, il y a 2 oppositions et 3 abstentions.

Point 3 : Le cas de l'individuel suisse est identique, mais plus complexe car le fait de se retirer enlève la possibilité aux joueurs d'y participer. Il faudra alors négocier d'une participation individuelle avec les 2 autres fédérations, le cas de des joueurs de Genève étant différent, car ils ont obtenu une dérogation leur Fédération n'existant plus.

De plus si l'on se retire la FVCQ n'organisera plus de championnat individuel suisse.

Dans la discussion Alain-Eric Taverne Bernoise avec Bernard Cochand on relevé le point d'une dérogation.

Daniel Monnier Rail et Bernard Rouiller Boule Volante soulève que l'on doit garder un lien avec tous les joueurs des 3 Fédérations et que cette compétition amène de bons contacts d'amitiés et qu'il est aussi intéressant de pouvoir jouer sur d'autres planches que celles de Vaud.

Une décision de se retirer aura aussi la conséquence de déception des autres cantons de ne plus pouvoir jouer sur Vaud.

Daniel Monnier réaffirme qu'il faut continuer ce championnat individuel suisse.

Au vote il est décidé à la majorité de maintenir notre présence. Il y eu 4 absentions.

Le Comité a présenté une proposition de modification du principe du joueur Alpha en supprimant le point 3 de la règle. Il y a eu des discussions dans tous les sens qui ne concernaient pas ce point 3. Le comité a coupé court à ces discussions et a demandé que l'on décide si oui ou non on supprime ce point 3. Au vote maintien à la majorité, 4 oppositions et 2 absentions.

12) Tirage de la Coupe

Le tirage a été effectué par Daniel Monnier Rail.

Le tableau se trouve en fin de ce PV.

13) Prochaine assemblée

Organisation par le club Rail le vendredi 12 juin 2026 au Stand de Tir à Chamblon.

Le fait d'avancer l'AG 2026, nous amène à fixer la date de la distribution des prix au samedi 30 mai 2026, lieu à déterminer.

Organisation future de l'assemblée générale, pour 2027 c'est Montélaz, pour 2028 l'Auberson s'est proposé.

14) Divers

La Parole n'étant pas demandée, Patricia rappelle à l'assemblée de bien vouloir communiquer tous les changements d'adresse et adresse des nouveaux joueurs.

La Présidente remercie la Panthère Rose 1 pour la bonne organisation de la soirée et leur cuisine.

Elle souhaite à tous un bon été et d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la reprise des compétitions et les remercie de s'être déplacés à notre assemblée générale annuelle.

La présidente clôt l'assemblée à 21 heures 05.

La présidente
Patricia Buchs

Le secrétaire a.i.
André Arn

Rapport de la Présidente

Je vais vous faire un récapitulatif des événements de la saison.

Je ne parlerais que de nos activités administratives et récréatives.

Le Président technique Pierre-Alain ainsi que les responsables techniques vous informeront sur la partie technique.

Le comité a fonctionné comme suit à 4

Présidente responsable du bulletin, de la tombola moi-même.

Président technique, inscription des clubs, licences, interclubs et achat des prix, Pierre-Alain Buchs.

Responsable de l'Individuel et de la coupe, Bernard Pellet.

Président d'honneur Emérite, Vice-Président, Caissier et secrétaire intérim, André Arn.

Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une secrétaire
Ce comité a tenu ⁵ ~~8~~ séances avec celle d'aujourd'hui pour la bonne marche de notre société.

La journée de la distribution des prix Vaudois et Suisse du 7 juin 2025 au refuge de la planie à midi fût très appréciée par tous, un grand merci à André Arn et au club des joyeux-Chasseurs pour l'organisation de cette journée.

Je profite de remercier Bernard Pellet pour son investissement à la préparation du bulletin et à André Arn pour la mise à jour de notre site internet, vous pouvez les applaudir.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier, les propriétaires de jeux qui nous permettent de pratiquer notre sport, aux responsables de clubs pour leur travail, aux joueurs pour leur sportivité, ainsi qu'à mes collègues du comité.

En conclusion, j'ai toujours beaucoup de plaisir à être parmi vous et vous remercie de la confiance que vous me témoigné.

Une saison se termine, vive la nouvelle.

Merci de m'avoir écouté.

Je passe la parole à Pierre-Alain.

RAPPORT ANNUEL 2025

Mes dames, mes demoiselles, chers amis quilleurs,

Mon rapport technique sur l'activité de notre fédération se fera dans la chronologie suivante, je commencerai par les compétitions Suisses, source de belles satisfactions cette année.

Le 17 mai 2025 s'est disputée la finale Suisse des vainqueurs de coupe sur la planche Valaisanne de Ried-Brig gauche, la victoire est revenue à l'équipe Valaisanne du Simplon devant 2^{ème}, les Fribourgeois d'Albatros 1 et 3^{ème} les Vaudois de la Panthère-Rose 1.

Le 05 avril, s'est joué la finale Suisse des clubs champions sur la planche Fribourgeoise de Vuisternens gauche. Encore une fois l'équipe de Montélaz qui défendait nos couleurs s'est montré décevante en prenant la 3^{ème} place derrière les Fribourgeois des Bouleurs 3 2ème et les vainqueurs les Valaisans du Simplon.

Le championnat individuel Suisse qui s'est joué sur les planches Vaudoise de : Champvent droite, Savigny droite et de Cully gauche. La victoire et revenue à 2 Valaisans ex-équo. MANTA Thierry et de BERTOLJOTTI Pascal Bonne performance des Vaudois dans toutes les catégories.

Je tiens à remercier tous mes collègues du comité pour leur appui dans ma tâche ainsi que vous tous qui participés activement à nos compétitions et autres manifestations.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier **notre Président d'Honneur André ARN** pour la tenue à jour de notre site internet.

Nous allons passer maintenant à nos compétitions internes, je donnerais la parole à chaque responsable de ces compétitions pour leur rapport.

Pour la Coupe et l'individuel Vaudois Bernard PELLET

Concernant l'Interclubs.

Cette année le championnat Interclubs était composé de 2 séries, une en série Elite de 5 équipes et une en série A de 5 équipes, toutes les équipes jouant l'une contre l'autre en match aller et retour soit 18 matchs. Les modalités étant les suivantes : 1 relégué de série Elite en série A et 1 promu de série A en série Elite.

En série Elite, c'est l'équipe de Montélaz qui remporte le titre de Champion Vaudois, après un championnat très serré jusqu'au dernier match. Relégué en série A, La Grappe d'Or.

En série A, c'est l'équipe des Joyeux-Chasseurs qui remporte facilement le titre de champion Vaudois, un grand bravo à cette équipe qui est promue en série Elite.

Ainsi se termine mon rapport sur la saison écoulée.
Merci à tous.

Rapport de la coupe

Concernant la coupe Vaudoise avec le peu de jeu qu'il nous reste, ce n'est pas toujours évident de partager les kilomètres).

Mais à part ça tout s'est bien déroulé, cette année se sont deux équipes de série A qui se sont retrouvées en finale sur le jeu de la Promenade à Yverdon, Les Joyeux-Chasseurs et la Panthère-Rose 1, la victoire est revenue à l'équipe de la Panthère-Rose 1 qui a représenté notre canton lors de la finale de la coupe Suisse qui a eu lieu sur la planche de Ried-Brig gauche gauche, encore bravo à ces deux équipes.

Concernant l'Individuel Vaudois

Pour le championnat Individuel Vaudois 42 joueurs ont participé, je voudrais remercier, les responsables de jeu, les marqueurs et les joueurs pour leur discipline et leur fair-play. Cette année en série Elite, nous trouvons à la 2^{ème} place 3 joueurs ex-équos et 1^{ère} notre présidente Patricia Buchs. Nous avons pût fêter lors de notre remise des prix, les champions suivants : En Série Elite : BUCHS Patricia du club Montélaz, en série A BUCHILLY Johnny du club la Panthère-Rose 1, en série B de ANTONIO CARLOS du club de Lunika et chez les Dames de BUCHS Patricia. Encore un grand bravo à tous ces champions, merci à tous les joueurs qui ont participé, merci également à mes collègues du comité pour leur aide à l'organisation de cette compétition. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Bernard Pellet

FÉDÉRATION VAUDOISE DES CLUBS DE QUILLES

Sage 30 Y0B5.0201.KLO

wz_FVCQ.mdb

Comptabilité générale

EXPLOITATION du 01.07.2024 au 30.06.2025

21.06.2025 22:52:15

Page 1

No. Comp	Désignation du compte	Solde DB	Solde CR	Solde CHF	Budget CHF	An. préc. CHF
EXPLOITATION (+ = perte ; -- = bénéf.)						
PRÉDITS						
3000	LICENCES		5 400.00	5 400.00-	5 500.00-	6 050.00-
3001	SPONSORS		1 171.10	1 171.10-	700.00-	280.00-
3002	COTISATION DES JEUX		80.00	80.00-	80.00-	80.00-
3003	.			0.00		3 800.00-
3004	.			0.00		260.00-
3005	.			0.00		241.10-
3010	CHAMPIONNAT SUISSE		229.50	229.50-		
3100	DISTRIBUTION DES PRIX		607.04	607.04-		59.45
3200	LOTÉRIE		1 371.00	1 371.00-	1 400.00-	1 442.00-
3300	INTÉRÊTS		122.89	122.89-		88.86-
3301	AMENDES			0.00		
3400	GAINS / PERTES EXERCICE PRÉCÉDENT		437.85	437.85-		402.25-
Total PRÉDITS		0.00	9 419.38	9 419.38-	7 680.00-	12 584.76-
CHARGES						
4000	CHAMPIONNAT INDIVIDUEL	2 873.45		2 873.45	2 500.00	2 599.30
4001	CHAMPIONNAT INTERCLUBS	229.20		229.20	300.00	229.20
4002	COUPE	329.80		329.80	400.00	395.10
4100	.			0.00		
4200	SÉANCES DE COMITÉ	953.00		953.00	1 200.00	1 290.00
4201	INDEMNITÉ COMITÉ	1 720.00		1 720.00	1 750.00	1 750.00
4202	AG ET AUTRES ASSEMBLÉES	500.00		500.00	500.00	1 260.00
4203	MANIFESTATIONS DIVERSES	420.00		420.00		650.00
4300	IMPRESSION DU BULLETIN	400.00		400.00	400.00	3 000.00
4301	.			0.00		568.80
4302	MATÉRIEL DIVERS	159.05		159.05	90.00	67.40
4303	POSTE ET BANQUE	196.65		196.65	200.00	196.28
4304	TÉL., DÉPLACEMENTS, DIVERS	157.00		157.00	100.00	66.00
4307	FRAIS DU SITE WEB	181.10		181.10	190.00	181.10
Total CHARGES		8 119.25	0.00	8 119.25	7 630.00	12 255.18
Total EXPLOITATION (+ = perte ; -- = bénéf.)		8 119.25	9 419.38	1 300.13-	50.00-	329.58-

FÉDÉRATION VAUDOISE DES CLUBS DE QUILLES

BILAN AU 30.06.2025

ACTIF

	VALEUR
1000 CAISSE	3 955.50
1001 CAISSE divers	
1002 CAISSE Patricia	
1100 COMPTE POSTAL	7 018.05
1200 BCV H032 5023 5	18 442.75
1500 BONS MIGROS OU COOP	
1501 VIN, BOISSONS	
1502 COUPES POUR COMPÉTITIONS	570.00
1600 BILLETS À GRATTER	
1700 IA À RÉCUPÉRER	
1800 DÉBITEURS	
1801 SOIRÉE FVCQ ET FSQP (encaissement)	
1900 ACTIFS TRANSITOIRES	
TOTAL INTERMÉDIAIRE	29 986.30
PERTE D'EXPLOITATION 2023-2024	
BALANCE	29 986.30

PASSIF

	VALEUR
1300 CAPITAL CSPCQP + DISSOLUTION FSQP	2 781.83
2800 CRÉANCIERS	
2900 PASSIFS TRANSITOIRES	2 536.00
TOTAL INTERMÉDIAIRE	5 317.83
CAPITAL AU 30.06.2024	23 368.34
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION 2023-2024	1 300.13
BALANCE	29 986.30
CAPITAL AU 30.06.2024	24 668.47

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES POUR L'ANNEE 2024-2025

DE LA FEDERATION VAUDOISE DES CLUBS DE QUILLES

Madame la présidente, chers délégués,

En vertu du mandat qui leur a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, les soussignés ont procédé en date du 17 juin 2025 à la vérification des comptes arrêtés au 30.06.2025. La séance s'est tenue au local des quilles à Savigny en présence du caissier

Les comptes de l'exercice 2024-2025 ont été passés en revue et après plusieurs pointages avec contrôle des pièces justificatives, les vérificateurs peuvent affirmer que la comptabilité est tenue avec clarté, rigueur et exactitude.

Les vérificateurs remercient le caissier pour tous les renseignements et explications obligeamment donnés.

En conclusion, la Commission vous propose :

1. D'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés ;
2. De donner décharge avec remerciements au caissier ;
3. De donner décharge à la Commission de vérification.

Etoy, le 18.06.2025

Les membres de la Commission

Pour le Club du L'Unika



pour le Club du Rail



FÉDÉRATION VAUDOISE DES CLUBS DE QUILLES

Sage 30 Y0B5.0201.KL0

wz_LECT.mdb

Comptabilité générale

EXPLOITATION au 30.06.2025

21.06.2025 22:53:59

Page 1

No. Compt Désignation du compte		Budget CHF
EXPLOITATION (+ = perte ; -- = bénéf.)		
PRODUITS		
3000	LICENCES ET BULLETINS	4 600.00-
3001	SPONSORS	1 000.00-
3002	COTISATION DES JEUX	80.00-
3010	CHAMPIONNAT SUISSE	
3100	DISTRIBUTION DES PRIX	300.00-
3200	LOTÉRIE	1 400.00-
3300	INTÉRÊTS	150.00-
3301	AMENDES	
3400	GAINS / PERTES EXERCICE PRÉCÉDENT	
Total PRODUITS		7 530.00-
CHARGES		
4000	CHAMPIONNAT INDIVIDUEL	2 700.00
4001	CHAMPIONNAT INTERCLUBS	250.00
4002	COUPE	350.00
4200	SÉANCES DE COMITÉ	1 000.00
4201	INDEMNITÉ COMITÉ	1 720.00
4202	AG ET AUTRES ASSEMBLÉES	500.00
4203	MANIFESTATIONS DIVERSES	
4300	IMPRESSION DU BULLETIN	400.00
4302	IMPRIMÉS DIVERS, MAT. BUREAU	100.00
4303	POSTE ET BANQUE	200.00
4304	TÉL., DÉPLACEMENTS, DIVERS	100.00
4307	FRAIS DU SITE WEB	190.00
Total CHARGES		7 510.00
Total EXPLOITATION (+ = perte ; -- = bénéf.)		20.00-

Club de quilles LUNIKA
Roland RATHGEB
Ch. Des Adrets 5
1264 ST-CERGUE

076 379 75 47

roland.rathgeb@hotmail.ch

St-Cergue, le 30 mai 2025

FVCQ
Patricia BUCHS
Route de Vugelles 18
1445 VUITEBOEUF

Propositions de LUNIKA pour l'AG 2025

Bonjour Patricia,

Le Club LUNIKA propose :

1) Championnat interclub : ne faire qu'un classement , abandon de la série Elite et A, abandon de la formule promotion-relégation.

2) Concernant le système suisse, participation des champions interclub et coupe à une finale de chaque, LUNIKA est pour l'abandon de cette formule, frais trop importants pour les clubs et les joueurs.

3) Il en va de même pour le championnat suisse individuel, de moins en moins de participants.

Meilleures salutations.

PS : saison 2025/26 le club Lunika participera avec 4 joueurs.

Club LUNIKA

COUPE VAUDOISE 2025 - 2026

Elimination	1/4 finale	1/2 finale	finale
Promenade Joyeux-Chasseurs (E) Panthère Rose 2 (A)			
	Montélaz (E)		
	Taverne Bernoise (A) Boule-Volante (A)		
	Cully droite Auberson (E) Grappe d'Or (A)		
Promenade Lunika (E) Rail (A)	Panthère Rose 1 (A)		